

Etat espagnol : « Le moment est arrivé d'être ingouvernables face au Capital »

jeudi 29 mars 2012, par [GARÍ Manuel](#) (Date de rédaction antérieure : 12 février 2012).

Sommaire

- [Une politique qui vient du \(...\)](#)
- [La substance de la réforme \(...\)](#)
- [La violence survole la « \(...\)](#)
- [Qui perd et qui gagne](#)
- [Stopper la contre-réforme \(...\)](#)
- [La grève générale et opportune](#)

La « réforme » du Code du travail qui a été ratifiée, le 8 mars 2012, par le Congrès de l'Etat espagnol. C'est l'agression légale la plus importante qu'a subie la classe ouvrière depuis 1980. Elle prépare un scénario dramatique pour les gens d'en bas. Il faut donc la stopper. Le Real Decreto Ley (décret-loi royal) 3/2012 est une pièce maîtresse au service de la politique de Mariano Rajoy [il préside le gouvernement depuis 21 décembre 2011, membre du Parti Populaire] qui gouverne en se pliant servilement à ce que lui imposent Angela Merkel, l'UE, les banques et le capital.

Avec la réforme du travail et la politique d'austérité draconienne, Rajoy poursuit et renforce la politique amorcée par José Luis Rodriguez Zapatero [membre du PSOE et président d'avril 2004 à décembre 2011] en 2010. Zapatero a préparé le triomphe électoral du Parti Populaire (PP) et a condamné à la désorientation et à la crise le PSOE, le laissant sans programme, sans légitimité et sans parole. Et, plus grave encore, le gouvernement Zapatero a porté atteinte à la conscience, à l'espoir et à la dignité de la majorité du peuple travailleur.

Ce gouvernement a agi en tant que courtier pour les intérêts néolibéraux. Le gouvernement du PP est celui du capital qui prend directement entre ses mains la politique du pays. Il a trois grands objectifs :

1° créer le cadre qui permette une pression à la baisse des salaires ;

2° expulser l'action syndicale collective des entreprises ;

3° accorder tous les pouvoirs aux patrons dans les rapports de travail.

Le PP et la CEOE (Confederacion Española de Organizaciones Empresariales - Confédération espagnole des organisations patronales) argumentent que la réforme créera à moyen terme des emplois. Or, aucune réforme des conditions d'embauche n'a entraîné, par elle-même, une augmentation du volume de l'emploi. Par contre, cette réforme va modifier - en général en l'empirant - la qualité des conditions d'embauche et faciliter les licenciements pour le patronat. Pour le vérifier il suffit de passer en revue les plus de 50 réformes du travail approuvées depuis 1977 (et leurs résultats qui ont la forme d'une marche en crabe, en reculant).

Le grand objectif réel et caché de la réforme est d'augmenter les profits patronaux au détriment des

revenus des classes laborieuses.

Une politique qui vient du froid

La triade qui gouverne l'Union européenne (UE) en marge des peuples - le Fonds Monétaire International, la Banque centrale européenne et la Commission européenne - a écrit le script de la politique de Mariano Rajoy. Le PP, Merkel et Bruxelles nous poussent à un « état permanent d'ajustement structurel » dont l'objectif est d'augmenter le taux d'exploitation. C'est du néolibéralisme à l'état pur.

Pendant cette crise, les conservateurs ont imposé des formules qui détruisent le concept même d'Etat social, malgré la survie de quelques éléments liés à l'inertie et aux conquêtes passées. En effet, d'une part, ils transfèrent les dettes patronales et financières privées à l'ensemble de la société, ce qui suppose un transfert d'argent public au capital. Et, d'autre part, ils augmentent le taux d'exploitation en faisant que l'évolution des salaires soit inférieure à l'inflation et ils réduisent lesdits salaires indirects sous forme de protection sociale, cela tout en augmentant le temps de travail et la productivité.

La recette économique « à la mode » est celle du déficit budgétaire zéro et de la baisse d'impôts sur le capital. Les impôts qui restent doivent être payés par les revenus du travail grâce à une augmentation du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) et jamais par les revenus du capital. Conjointement à la crise financière mondiale et au sauvetage des banques locales [les Cajas - Caisses d'épargne - très engagées dans les prêts hypothécaires], ce paquet est mortifère pour les intérêts des classes laborieuses, tout en ne pouvant entraîner qu'une réduction effective très réduite des dépenses sociales. Mais, en même temps, cette politique néolibérale impose :

1° le transfert de la dette privée à l'ensemble de la société, ce qui entraîne une diminution des ressources publiques ;

2° un recul des revenus du travail face à ceux du capital.

Autrement dit, c'est nous qui payons la dette. De ce qui précède on peut conclure que les axes de la politique du PP sont : un effondrement des salaires, la réduction des dépenses sociales, la marchandisation des biens publics et des ressources naturelles ainsi que des services sociaux grâce à leur privatisation et le transfert à l'ensemble de la société des dettes privées aussi bien des entreprises manufacturières que de celles financières.

Le résultat : un monde à l'envers. Au lieu d'effectuer une redistribution de la richesse de ceux qui en ont le plus en direction de ceux qui en ont le plus besoin (« ceux d'en bas »), on a inversé le sens de la redistribution de la richesse (vers le haut), dans une direction contraire au modèle de « l'Etat de droit social » prôné pourtant par la Constitution et dans les discours des politiciens.

La substance de la réforme est toxique et dangereuse

On peut résumer le contenu de la réforme en six points :

1° Le pillage des salarié·e·s par une pression pour abaisser les salaires. Ceci concrétisera de multiple manière : contraction de la masse salariale, augmentation des rythmes de travail, allongement des horaires de travail effectifs et ainsi de suite.

2° Des mesures pour susciter la crainte des classes laborieuses afin d'obtenir leur soumission et pouvoir serrer encore davantage la vis contre la masse salariale et en faveur des profits du capital,

3° Dérégulation des rapports de travail et ancrage légal du pouvoir unique et absolu du patron dans l'entreprise afin de pouvoir dicter unilatéralement le montant des salaires, les conditions et l'organisation du travail.

4° La création de nouvelles attributions patronales afin de fournir à l'employeur tous les moyens d'assurer sa suprématie : des chantages au licenciement sans recours, des indemnités dérisoires lors du licenciement et des périodes d'essai arbitraires, longues et injustifiables.

5° Marginalisation des syndicats dans l'entreprise pour éviter qu'ils ne puissent entraver le pouvoir des patrons. Sur la voie de la réforme, on élimine les syndicats en tant qu'associations collectives des travailleurs et des travailleuses. La « désyndicalisation » des rapports de travail exige la mise en place d'une batterie d'attaques contre les négociations collectives.

6° L'abolition des droits individuels et collectifs, en rognant les possibilités légales effectives de la négociation collective et de l'action syndicale.

L'objectif patronal, en s'appuyant sur la contre-réforme du code du travail, est d'aller vers une individualisation des relations patrons-salarié·e·s ; d'où le combat contre la négociation collective à l'échelle d'une branche, où le rapport de forces est meilleur. Dans le même ordre d'idées, on favorise les contrats d'entreprise, on élimine le maintien en vigueur des contrats lorsqu'ils arrivent à échéance et en l'absence d'un nouvel accord. La « réforme » permet de plus aux employeurs de modifier les conditions individuelles (avec un simple contrôle judiciaire ex-post) ou collectives. La réforme est une torpille qui vise la ligne de flottaison du navire syndical.

La violence survole la « réforme »

Cette contre-réforme est l'agression la plus importante, violente et profonde que la bourgeoisie a lancée contre les classes travailleuses sous le régime parlementaire né après la mort de Franco [novembre 1975]. La nature violente de la « réforme » tient à son objet, à son but et à son contenu, violent en lui-même : le licenciement.

Le fait de pouvoir licencier sans donner de motifs est la source de sa violence arbitraire. S'il n'y a pas de motif éthique, le licenciement constitue la forme la plus extrême de la violence patronale, avec les cas d'agression sexuelle, de mobbing, d'agressions physiques, de négligence dans la prévention d'accidents, de décès et de maladies professionnelles. La réforme exprime le caractère violent du système capitaliste lui-même.

Le nouveau type de contrat pour des employeurs (des patrons ayant à leurs ordres au moins 50 travailleurs) autorise des périodes d'essai d'une année et le licenciement individuel ultérieur sans motif. La nouvelle procédure de licenciement collectif permet d'imposer la décision patronale contre la représentation syndicale et élimine le contrôle de l'administration du travail. L'article 12 du texte de la « réforme » établit comme étant « prouvées » - de fait - les raisons économiques, techniques, organisationnelles et productives pour la résiliation de contrats de travail ou pour modifier les conditions de travail (heures de travail, horaire et distribution du temps, équipes, salaires, systèmes de travail, rendement et fonctions), celles en rapport avec la productivité, la compétitivité et celles ayant trait à l'organisation du travail et/ou technique au sein de l'entreprise. Autrement dit, tout ce que peut invoquer et décider un employeur. Cette réforme va tellement loin dans la protection du caractère arbitraire du pouvoir patronal face aux salarié·e·s qu'une absence justifiée, pour cause de

maladie ordinaire, de 20% des journées de travail - de 8 à 10 jours, selon les cas - deux mois consécutifs, peut être un motif de licenciement. Ajoutons encore à cela la tentative d'obtenir des assurances (maladie) mutuelles et professionnelles qu'ils jouent un rôle de contrôle des absences (que ce soit pour maladie ordinaire, maladie professionnelle ou accident). Dans ces conditions nous ne pouvons pas attendre grand-chose de la politique de prévention des risques professionnels, à moins de l'arracher à la force du poignet. Cette politique de préventions est tout juste bonne pour les discours.

Qui perd et qui gagne

Avec la « réforme », on cherche à accentuer l'insécurité individuelle, à dépecer la classe ouvrière et à injecter de la crainte dans la société afin de renforcer sa soumission. Le PP et la CEOE savent que les gens, nos gens, se trouvent dans une situation sociale dramatique qui les affaiblit. Ils savent que le PSOE a échoué dans l'établissement d'une politique sociale-libérale, que la gauche des gauches n'a pas la force nécessaire et suffisante pour retourner la situation et que les syndicats ont depuis trop longtemps accepté de négocier à la baisse avec des gouvernements et des patrons, alors même que les classes laborieuses perdaient leurs forces et leurs droits face au capital.

Nous vivons dans un pays où il y a actuellement 5 millions de personnes au chômage, où 30% des emplois sont précaires et où un autre 30% de la population salariée a un contrat de travail (personnel), hors convention étendue. Les emplois temporaires représentent 25% des contrats de travail. Dans certains secteurs des services privés ces chiffres atteignent 40% des contrats. Le 72% des travailleurs et travailleuses perçoivent une rémunération au-dessous du salaire horaire moyen. Le 43,5% des salariés ont perçu moins de 1'000,00 euros par mois et n'ont participé qu'à hauteur de 13% de la masse salariale. Le 25,4% a reçu en moyenne un salaire de 1'240 euros par mois, ce qui revient à 23% de la masse salariale. Le 7% des salarié·e·s, avec un salaire moyen de 4'877 euros, a reçu le 25% de la masse salariale. Les femmes ont reçu entre 20 et 25% de moins que les hommes pour un travail égal. Et le poids des revenus du travail dans l'ensemble des revenus est de 47,4% et tend à baisser.

Malgré le fait que les Accords pour la négociation collective recommandent de comparer les deux croissances (salaires et profits), les négociations concrètes ont, dans de nombreux cas, été régies par l'idée erronée que la modération salariale pouvait générer la création d'emplois ou au moins contribuer à les maintenir. Les salaires réels ont baissé assurant une appropriation accrue de la richesse produite par les patrons. L'augmentation de la productivité du travail a alimenté le capital.

Dans le même temps, le droit du travail a été subordonné au droit commercial (les entreprises de travail temporaire, la Loi sur la concurrence, les sous-traitances, etc.) qui rogne l'espace et dynamite la valeur de l'action syndicale. Cela constitue une nouvelle attaque en matière de masse salariale et met en danger les droits conquis par le mouvement syndical dans le cadre de l'entreprise.

Les « agents économiques » jubilent, ils célèbrent la victoire et préparent les suivantes. Juan Rossell, (président de la CEOE) et Jesus Terциado - président de la Confédération espagnole des petites et moyennes entreprises (CEPYME) et vice-président de la CEOE - ont vanté sans pudeur la contre-réforme du travail. Jesus Terциado en arrive même à affirmer qu'elle permettra de créer des emplois avec une croissance moindre de l'économie. Une fois atteint l'objectif - qui est le même depuis des décennies - de la dérégulation contractuelle et une fois obtenue l'impunité pour baisser les salaires, la CEOE a lancé sans attendre de nouveaux assauts. Ainsi Rossel demande une révision du droit de grève et une amnistie fiscale pour que l'argent noir puisse « émerger ». Terциado assure, lui, que le coût de la protection contre le chômage « ne peut pas être pris en charge » et le président de la

Commission d'économie de la CEOE, José Luis Feito, donne de la voix en faveur d'une flexibilité intérieure et extérieure accrue et exige avec ses comparses une réglementation sévère pour pénaliser les chômeurs et chômeuses qui n'acceptent pas « une » offre d'emploi. La feuille de route est claire : la chasse est ouverte.

Et ne croyons pas que ces agressions vont s'arrêter si nous ne les combattons pas. Au contraire, elles augmenteront.

Stopper la contre-réforme ; changer de stratégie

L'objectif doit être de stopper net ladite réforme avant son approbation, et, dans le cas où elle passerait, de proposer une lutte à long terme qui augmente et rende irrésistible la pression populaire. Il ne sera pas facile de gagner, nous nous trouvons face à une politique européenne d'ajustement structurel dur et à un parti totalement identifié avec cette même politique. Il ne sert à rien de proposer des réformes cosmétiques du Décret-Loi, on ne peut que l'accepter ou le renverser.

Les arguments utilisés pour justifier la prééminence de la concertation sur la confrontation ont échoué. Pour vérifier la fonctionnalité actuelle de la politique de concertation il suffit de passer en revue les résultats réels des divers Accords [entre les grandes centrales syndicales - Commissions ouvrières (CCOO) et UGT (Union générale des travailleurs) et le patronat comme le gouvernement]. Les sacrifices n'ont pas été répartis de « manière équitable ». L'austérité a été unilatérale et l'hypothèse d'une sortie de crise grâce à un partage des coûts s'est avérée erronée. Personne n'a bridé les profits, alors que les salaires l'étaient. La politique de concertation n'a pas permis aux syndicats de gérer les changements, ni le cours de ceux-ci. Les accords avec Zapatero ou avec la CEOE n'ont pas évité une offensive encore plus dure par le PP.

Par contre, nous pouvons constater que le Pacte sur les retraites a entraîné des conditions encore pires et a créé un fossé entre la jeunesse et les organisations syndicales. Nous pouvons également conclure qu'une des causes - mais bien sûr pas la seule - du manque de motivation de l'activité syndicale et des rares et faibles liens existants avec les salarié·e·s de petites entreprises réside précisément dans la politique de concertation et la pratique syndicale qui en découle.

« L'équilibre entre classes » attribué à « l'Etat social de bien-être » (Cf. Constitution) a été remis en question par la rupture unilatérale et irréversible de la part de la bourgeoisie du grand « pacte social ». Le vase brisé ne peut pas être rafistolé, on ne peut en recoller les morceaux. Il ne s'agit pas d'une question espagnole, les vents nous viennent du Nord. Les circonstances qui l'ont favorisé cet « équilibre » sont périmées. Notre pays n'a connu qu'un « Etat de bien-être » tardif, faible et en fin de vie. La formulation constitutionnelle de l'Etat social en est restée à l'état de formule. Maintenant nous devons imaginer de nouvelles solutions et expérimenter de nouvelles voies.

La grève générale et opportune, nécessaire et indispensable

Il est temps. Ce 9 mars 2012 la grève générale a été approuvée. Une action généralisée comme celle qui aura lieu le 29 mars doit être préparée au moyen d'un processus de mobilisation comptant sur la participation active des travailleurs et des travailleuses. Il faut l'organiser, la préparer et l'impulser de manière unitaire, sans exclusions ni sectarisme. La gauche alternative doit agir « comme si » la réussite dépendait d'elle, « comme si » elle était responsable de l'organisation de la lutte ; dans le cas contraire elle ne pourra jamais aspirer à l'être. Il faut situer la grève générale à l'horizon des tâches immédiates et non comme un simple mot d'ordre propagandiste.

Il faut aussi disposer d'une orientation pour le travail et la mobilisation après le jour "J" de la grève (le 29 mars 2012), avec des objectifs politiques clairs pour éviter de s'ensabler dans des négociations sans résultats tangibles pour la classe ouvrière, ni une perspective de continuité de la lutte. La grève générale doit signaler aussi le coup d'envoi pour une nouvelle stratégie de mobilisation entreprise par entreprise, secteur par secteur, région par région.

Il faut substituer à la politique de concertation une politique de confrontation et cela pour des raisons pratiques. Ni le AENC2, ni les accords précédents qui ont concrétisé la voie de la concertation n'ont réussi à atteindre les objectifs que visaient les directions syndicales. Mais la majorité de la jeunesse s'est éloignée, en grande partie à cause du Pacte des organisations syndicales sur les retraites.

Nous devons nous diriger vers un processus de mobilisation large, prolongé, soutenu et diversifié. Cela exige une politique d'alliances sociales, syndicales et politiques à géométrie très variable. Les fronts et les plateformes à créer sur les trois plans seront en constante évolution.

Le fait de réorganiser les rangs des salarié·e·s et des couches populaires n'est pas une tâche qui peut être menée à bien en quelques jours et elle ne peut se faire à coups de déclarations. La lutte sera très longue, avec des épisodes très aigus. Elle exige une stratégie politique élaborée, cohérente et ferme et une orientation tactique unitaire, démocratique et flexible. Et surtout elle exige de rompre avec la logique du Capital.

Il n'y a pas de sortie de crise favorable aux travailleurs et travailleuses sans faire sauter les coutures du système avec des propositions et des alternatives politiques propres. Le moment est arrivé de montrer de la dignité face à la droite. Le moment est arrivé d'être ingouvernables face au Capital.

Manuel Gari

P.-S.

* Manuel Gari a publié cet article pour Izquierda Anticapitalista en date du 12 mars 2012, repris sur le site Viento Sur. Traduction A l'Encontre.